



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE
VILLE DE SAINT JEAN LES DEUX-JUMEAUX

PROJET PÉDAGOGIQUE 2021-2022



Sommaire

ORGANISATEUR // CHARLOTTE LOISIRS 15 Avenue Galois - 92 340 Bourg la Reine
Organisateur : 092ORG0647 – Déclaration DDCSJS 92

Préambule

I. Présentation de l'Accueil

- La structure
- Situation géographique
- Locaux et équipements
- Règlementation

- L'équipe d'animation
 - Composition de l'équipe
 - Rôles et missions
 - Modalités et obligations

- L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique

- La famille
 - Accueil
 - Communication

II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III. Organisation de la Journée du mercredi

- a) Planification d'une journée type
- b) Déroulement d'une journée type :
 - Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - Temps de détente et Temps calme
 - Les activités
 - Le goûter
 - Rassemblement / Forum
 - Règles de vie
 - La fonction sanitaire

IV. Évaluation

I. Présentation de l'Accueil

- a) La structure
 - La situation géographique

L'accueil de loisirs se situe dans la salle Polyvalente aux 2 rue du général de Gaulle sur la commune de St Jean les deux Jumeaux, commune située dans le département de Seine-et-Marne. Les espaces extérieurs sont peu nombreux, des bois à proximité et un stade à côté de l'école.

La commune de St Jean les deux Jumeaux dispose d'une bibliothèque ouverte tous les deuxièmes mercredis de chaque mois de 10h à 12h.

- Locaux et équipements

Dans le cadre de l'accueil de loisirs nous disposons de 5 espaces répartis comme suit :

- 1 halle d'entrée de 16,83 m2
- 1 salle de 242 m2 qui sera séparé en trois pour en faire :
- Un coin information et émargement familles
- Un coin pôles activités calmes et activités manuelles qui fait aussi coin repas (il n'y a pas de restauration des piques niques sont demandés)
- 1 coin repos pour les maternelles avec lits faisant aussi office d'espace pour l'infirmerie
- 1 réfrigérateur pour la conservation des repas et goûters
- Un coin rassemblement/jeux qui permet de faire de grands jeux
- 1 scène de 26,25 m dont les enfants n'ont pas accès
- Un toilette et lavabo filles
- Un toilette et lavabo garçons

- Règlementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

b) L'équipe d'animation

- L'équipe d'animation se compose comme suit :

Une coordinatrice : Marie Pugin titulaire du BAFA, BAFD, BPJEPS, PSC1 et SST

Une directrice : Yvonne Jalce titulaire du BAFA, BAFD et PSC1

Une animatrice : Laetitia Cecconi ,titulaire du BAFA

L'équipe d'animation possède de nombreuses compétences, fortement appréciées permettant le développement de projets innovants au service des enfants.

Faculté d'adaptation et prise d'initiative dans la proposition d'activités variées. Compétences en savoir-être, savoir-faire et savoir entendre pour accepter les différences et notre connaissance des différents publics accueillis.

- Rôles et missions

La directrice

Titulaire du BAFA et BAFD, elle est garante du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs (trices),

Elle gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,

Elle est référente pour son équipe, elle anime des réunions et les organise, Elle mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Elle donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités,

Elle joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Elle assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,

Elle est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

Les animateurs /animatrices

Titulaires ou en cours de formation BAFA, ils (elles) sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on accorde aux animateurs (trices) (Parents, élus et équipe de direction.)

Ils (elles) assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant

Ils (elles) sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils (elles) prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils (elles) sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses positions,

Ils (elles) établissent et conduisent des projets d'activités (mercredis, périscolaire (matin et soir)) dont ils(elles) sont le garant.

- Modalités et obligations

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables** du projet pédagogique comme suit :

Vie sur l'accueil de loisirs :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à la pratique d'activités de plein air.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,

- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants,
- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs (trices)
- Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Participer aux diverses activités de l'accueil (sorties diverses, piscine....)
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

Points négociables

Les objectifs du projet pourront être révisés et améliorés après concertation avec les membres de l'équipe.

Réglementation / PARAGRAPHE SPECIAL COVID-19

Nous sommes soumis à la législation, à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Depuis l'apparition du Covid-19, l'accueil de loisirs de Saint Jean les Deux Jumeaux se doit aussi de créer un fonctionnement permettant de répondre aux critères des protocoles sanitaires créés par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Pour y répondre, la direction est désignée comme « référent covid-19 » : Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus respectant les recommandations « relatives aux mesures barrières et de distanciation physique dans les lieux d'hébergement collectif en prévision de leur réouverture dans le contexte de la pandémie Covid-19 (hors restauration et équipements annexes) ». Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19.

c) L'enfant

Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans sont issus de la commune et fréquentent une des deux écoles du secteur (publique, privée)

La composition de l'équipe est adaptée au nombre d'enfants accueillis sur la structure, conformément aux normes d'encadrement, à savoir :

- ✓ 1 animateur pour 8 enfants maternelle (- de 6ans)
- ✓ 1 animateur pour 12 enfants d'élémentaire (+ de 6 ans)

L'enfant est accueilli dès 7h00 et tout au long de la journée participe à la vie quotidienne en étant sensibilisé au respect des locaux et du matériel.

N'ayant pas de prestataire pour la restauration, il est demandé à tous les parents de fournir un repas industriel (pour la traçabilité) froid dans le respect du protocole sanitaire COVID 19 à leur (s) enfant (s). Il en va de même pour l'équipe d'animation. .

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles.

- Notre démarche pédagogique

Par l'acquisition de nouvelles connaissances, compétences, d'initiation - découverte et l'exploration de nouveaux domaines, l'équipe amènera l'enfant à son épanouissement. L'enfant a la possibilité de découvrir ses capacités, son environnement, d'aller à la rencontre des autres et de faire des expériences au travers des animations proposées.

Le choix de l'enfant est pris en compte dans les activités proposées lors de discussions dans des temps informels et/ou au goûter lors d'échanges sur la journée.

L'équipe se doit alors, dans la mesure du possible, d'intégrer aux plannings futurs, les idées des enfants.

Pour la sécurité de tous, nous mettons en application le plan Vigipirate, l'accès aux locaux est limité et surveillé. Une pièce d'identité peut être demandée pour l'accès à la structure.

L'accueil des familles le matin et le soir s'effectuera dans le sas précédent l'entrée de la structure.

En raison des événements récents, nous prenons en compte l'évolution de la crise sanitaire actuelle liée au COVID 19. Nous adaptons la mise en place et le fonctionnement de la structure en fonction des protocoles transmis par la DRAJES et le gouvernement.

d) La famille

- Accueil

Chaque mercredi un membre de l'équipe d'animation accueille les familles le matin et le soir à la porte d'entrée du hall d'entrée de la structure où est installée la table d'émergence. Il s'assure du bon déroulement de l'émergence et échange avec les familles des informations sur leur enfant et leur donne des documents s'il y a lieu. L'équipe mettra un point d'honneur à vous relater la journée de votre enfant et à être attentive à vos attentes.

- Communication

- Affichage à l'entrée de l'accueil :

Un espace « Accueil – informations » dédié aux familles est visible dans le hall d'entrée depuis l'extérieur où sont affichés :

- Le récépissé de déclaration d'accueil DDCS
- Le règlement de la structure
- Le trombinoscope de l'équipe
- Le projet éducatif et la charte éducative de Charlotte loisirs
- Le projet pédagogique
- Les horaires de l'équipe

- Les affichages obligatoires :
 - a. Numéro utiles et obligatoires (médecin, hôpital de Meaux, pompiers, gendarmerie, SAMU, centre antipoison, enfance maltraitée, Inspection du travail, service médical du travail)
 - b. Les consignes en cas d'incendie avec le plan d'évacuation
 - c. Logo Plan Vigipirate
 - d. Interdiction de fumer

Sur la porte d'entrée de la structure sont affichés :

- Les plannings du déroulement des journées des mercredis par période avant chaque vacance
- Le planning du goûter du jour
- L'adresse exacte d'activité extérieure à l'accueil, la liste du public présent ainsi que le numéro de portable de l'équipe
- Les gestes barrières concernant le protocole COVID 19

II. Objectifs pédagogiques

a) Objectifs éducatifs :

L'organisateur de Charlotte Loisirs a définis dans son projet éducatif 4 valeurs dont le détail est le suivant :

Émanciper :

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer dans plus de justice et de solidarité
- Éveiller l'intelligence individuelle et collective pour promouvoir la vie en groupe
- Rendre l'individu capable de s'affranchir de toutes formes de tutelles pour s'associer librement avec d'autres au sein de la société
- Éveiller l'intelligence créative, privilégier la démarche résultat, nos questionnements à la société
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité ou son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que les recevoir passivement

Éduquer à la citoyenneté :

- Encourager l'application quotidienne des personnes, confronter les points de vue, respecter les divergences et reconnaître la liberté de penser autrement.
- Construire une société qui intègre l'ensemble des personnes sans distinction ou condition d'origine.
- Développer des activités de libre expression, favoriser l'échange et l'écoute

Développer les loisirs responsables :

- C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et activités récréatives, culturelles et artistiques.
 - C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.
 - C'est privilégier l'inventivité pédagogique, l'initiative des jeunes et des enfants dans le respect de nos valeurs.
 - Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics
 - Recruter des personnels responsables, animés de nos valeurs éducatives en accord avec notre chartre d'engagement
 - Permettre à l'enfant de vivre en toute confiance au sein de l'accueil sans pression éducative ni jugement
- Vivre ensemble :
- Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre.
 - Respecter les croyances et les opinions mais en aucun cas, sans souscrire à une quelconque idéologie acceptant le prosélytisme ou le fatalisme
 - Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et nos actes vis-à-vis des concitoyens et des générations futures

Nous avons choisi de retenir les trois axes éducatifs suivants :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics

b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

Objectifs	Moyens proposés	Activités/ Tâches
Contribuer à l'épanouissement de l'enfant	<p>Les enfants seront guidés dans la réalisation de certaines tâches de la vie quotidienne afin de les amener à se prendre en charge et à être responsable de leurs actes</p> <p>Laisser faire, faire avec en respectant les gestes barrières</p> <p>Faire confiance et favoriser la valorisation de l'enfant par l'équipe</p>	<p>Par groupes d'âges : Installation du repas – nettoyage table – rangement après activité</p> <p>Activité en commun (non individuelle)</p> <p>Jeux en équipe, choisir ses partenaires</p>
C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.	<p>Atelier d'expression</p> <p>Diversité des activités</p> <p>Mettre à sa disposition des connaissances, le guider en lui laissant le choix</p> <p>Décoration de la structure et déguisement de l'équipe et des enfants s'ils le souhaitent pour les emmener dans l'imaginaire</p>	<p>Par groupes d'âges:</p> <p>Théâtre, danse, chant</p> <p>Activités manuelles</p> <p>Activités physiques</p> <p>Activités d'apprentissage</p>
Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics	<p>Aménagement des espaces adaptés à l'âge du public (coin lecture, jeux d'imitation, jeux de construction et de société)</p> <p>Elaboration des règles de vie en collectivité</p>	<p>Occupation de l'espace avec les règles de distanciation</p> <p>Application des règles</p>

Cette année, nous avons retenu 5 thèmes pour faire voyager les enfants.

Du 08 septembre au 14 octobre 2021 (7 mercredis) = « LE MONDE DES JEUX » Nous aborderons le monde des jeux par le biais de l'univers Lego (construction), des jeux d'arcade (flipper, air hockey...) et de grand jeu comme l'escape Game sans oublier nos « bons vieux » jeux de société.

Du 10 novembre au 15 décembre 2021 (7 mercredis) = « A LA DECOUVERTE DES METIERS AVEC LES SUPERHEROS ». Avec les différents super héros nous irons à la découverte de métiers passionnants comme l'espionnage avec Black Shadow, avocat tel que Dardevil, journaliste avec Super Man, Policier Scientifique avec Flash, photographe comme Spiderman.....

Du 05 janvier au 15 février 2022 (7 mercredis) = « AU ROYAUME DES NEIGES » Nous nous rendrons au village d'hiver de Strasbourg. Nous découvrirons les spécialités culinaires, le sport et la vie des enfants à la montagne. Nous parlerons de spéléologie, de randonnée, d'escalade, d'alpinisme, de trekking....

Du 09 mars au 20 avril 2022 (7 mercredis) = « SEPT NUITS AU MUSÉE » A notre descente de l'avion, nous nous rendrons au musée de New York pour y rencontrer le professeur Larry Daley, nouveau gardien du musée d'histoire naturelle de New York; Il nous apprend qu'il a découvert que tous les squelettes, animaux empaillés et statues de







cire s'animent durant la nuit . Il nous organise 7 veillées énigmes pour résoudre ce mystère







Du 11 mai au 06 juillet 2022 (9 mercredis) = « SAINT JEAN FAIT SON FESTIVAL » Un organisateur de festival a posé ses valises à Saint jean les deux jumeaux. La raison de sa venue est de préparer un grand festival reliant la photographie, le cinéma, l'humour, le théâtre et la musique, il va donc demander de l'aide aux enfants afin que cet événement se réalise.

Les différents thèmes seront développés dans les Projets d'Animations de chaque période.

III. Organisation de la Journée du mercredi avec le protocole sanitaire COVID 19

a) Planification d'une journée type mercredi dans le respect du protocole sanitaire COVID19

De	A		Déroulement du temps	Place de L'Enfant	Rôle de l'animateur	Rôle de la Direction
7h00	9h10		Par groupes d'âges Mise en place des pôles Accueil et sensibilisation au thème par le déguisement Pôles : lecture, jeux de société...	Acteur de ses loisirs, l'enfant se dirige vers les différents pôles d'activités librement en respectant les gestes barrières Il respecte les lieux et le rangement	Il anime et accompagne les enfants sur les différents pôles Échange avec les familles	Ouverture de la structure Anime et accompagne les enfants sur les différents pôles Accueil des familles et échange Veille et participe au bon déroulement de ce temps
9h10	9h30		Musique de rassemblement, Appel, mouvement de décontraction ou chansons et lecture des cartes des enfants de Crouy sur Ourcq Rappel des règles de vie si nécessaire Échanges sur les envies et de l'évaluation du mercredi précédent Passage aux toilettes	Participe aux chansons et différents temps de décontraction	Anime, met la musique et participe	Vérification des effectifs présents en rapport avec la liste existante Gestion des absences ou présences non marquées (prévues ou pas) Participe à ce temps
9h30	11h00		Activités Maternelles Activités Élémentaires	Acteur de ses activités, choisit selon ses envies	Propose les activités, les anime Accompagne les enfants	Anime Participe et accompagne les enfants et les animateurs
11h00	11h10		Fin des activités – Rangement + nettoyage pour les maternelles Passage aux toilettes	Se montre responsable et participe aux tâches	Accompagne les enfants Désinfection des tables et des toilettes	Accompagne les enfants Désinfection des toilettes
11h10	11h30		Petits jeux libres ou encadrés pour les maternelles intérieur ou extérieur	Peut proposer et participe	Accompagne les enfants	Accompagne les enfants
11h30	11h40		Fin des activités - Rangement activités + nettoyage pour les élémentaires Passage aux toilettes	Se montre responsable et participe aux tâches	Accompagne les enfants Désinfection des tables et des toilettes	Accompagne les enfants Désinfection des tables et des toilettes
11h50	13h00		Installation pour le repas Repas - <u>Échanges et ressentis de la matinée</u>	Participe Échanges sur les activités, la décoration, l'ambiance...	Participe	Participe
13h00	13h20		Fin du repas – rangement – nettoyage tables Passage aux toilettes (H)	Se montre responsable et participe aux tâches	Accompagne les enfants	Accompagne les enfants

13h20	14h00		<p>Sieste = Maternelles</p> <p>Temps Calme ou repos Relaxation Ateliers lecture, jeux de Société, dessin et réponse aux cartes pour les élémentaires</p>	<p>Se pose sur les lits nominatifs</p> <p>Se place sur les différents ateliers Se repose sur des matelas individuels mis à disposition</p>	<p>L'animateur accompagne les enfants dans ce temps calme en veillant à ce qu'il reste un temps calme et de détente pour tous. Lecture d'histoire mise d'un CD musique douce</p>	<p>Lecture d'une his-toire ou met un CD musique douce pour les enfants de la sieste ou Accompagne les élémentaire dans ce temps calme</p>
14h00	14h50 15h00		<p>Sieste = Maternelles Réveil en douceur Passage aux toilettes(H)</p> <p>Activité calme pour les Elémentaires (en fil rouge)</p>	<p>Se place sur l'activité</p>	<p>Accompagne l'en- fant lors de son réveil</p> <p>Anime Désinfection des matelas et des lits</p>	<p>Accompagne l'en- fant et le réveil en douceur à 14h50 ouanime l'activité calme avec les éléments Désinfection des matelas et des lits</p>
15h00	16h00		<p>Activités pour les Maternelles Activités pour les Elémentaires</p>	<p>Se place sur l'activité</p>	<p>Anime et accom- pagne l'enfant</p>	<p>Accompagne l'enfant</p>
16h00	16h20		<p>Fin des activités - Ran- gement activités Passage aux toilettes</p>	<p>Participation au dé- roulement de ce temps</p>	<p>Accompagne l'enfant Nettoyage et désinfection du ma- tériel et toilettes</p>	<p>Participation au dé- roulement de ce temps Nettoyage et désinfection du ma- tériel et toilettes</p>
16h20	17h00		<p><u>Goûter + Échanges sur la journée + idées desenfants</u></p> <p>Fin du goûter - range- ment – nettoyage tables</p>	<p>Participe aux échanges sur les activités, la décora- tion, l'ambiance...</p>	<p>L'animateur est avec les enfants du- rant ce moment de restauration et d'échange sur la journée</p>	<p>Participation au dé- roulement de ce temps</p>
17h00	18h30		<p>Proposition « petite ac- tivité technique »</p> <p>Départs échelonnés</p> <p>Et évaluation : Au moment de son départ, l'enfant met un smiley de la couleur de son ressenti de la journée dans la boîte prévue à cet effet</p>	<p>Se place sur l'activité</p> <p>Ou pôles : lecture, jeux de société, d'imitation...</p> <p>Evalue des activités</p>	<p>L'animateur vérifie le rangement du matériel des activi- tés libres ou jeux tout au long des dé- parts échelonnés pour qu'un enfant ne se retrouve pas seul à 18h30 à ran- ger. L'animateur est en charge de son groupe d'en- fants</p>	<p>Accueil des familles et échanges. Désinfection dumatériel, toilettes, poignées de portes.... Vérification et/ou fermeture des is- sues de la structure</p>

b) Déroulement d'une journée type :

- Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil

Les mercredis, les enfants sont accueillis à partir de 7h00 et jusqu'à 9h accompagnés de leurs parents qui peuvent venir les rechercher à partir de 17h jusqu'à 18h30.

L'accueil a lieu à l'entrée de la structure. À leur arrivée, les enfants sont invités à aller sur les pôles d'activités calmes par groupes d'âges.

Le soir aucun enfant ne pourra partir de l'accueil si la personne désignée n'est pas venue le chercher. Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévu à cet effet et de nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

- Temps de sieste - Temps calme

Ces temps sont indispensables au bon respect du rythme biologique de l'enfant et se font après le repas et le passage aux toilettes pour une durée maximum d'une heure trente de sieste pour les maternelles et de une heure et demie maximum pour les élémentaires répartie en entre la relaxation (vingt minutes), le temps calme en ateliers et les activités calmes en attendant le réveil des maternelles.

- Les activités

Les activités se déroulent le matin après le rassemblement et l'après-midi après la sieste pour les maternelles et le temps calme pour les élémentaires. Si un jeu commun aux tranches d'âges du public est proposé, une « petite » activité sera proposée aux élémentaires en attendant le réveil des maternelles.

- Le goûter

Le goûter est fourni par Charlotte Loisirs et est proposé à la fin des activités de l'après-midi à 16h10.

-Rassemblement

Un rassemblement musical par groupes d'âges (- de 6 ans et + de 6 ans) est fait le matin à 9h10 durant 20 minutes. Les enfants pourront s'étirer sur la musique ou apprendre une chanson. Les règles peuvent être rappelées s'il y a eu manquement lors des pôles d'activités calmes de l'accueil. C'est un moment de regroupement pour une sensibilisation, une discussion et ensuite se répartir selon le choix de son activité.

- Les Règles de vie

L'accueil de Loisirs est un lieu d'apprentissage de la démocratie et du vivre ensemble. C'est pour cela que des règles seront mises en place dès le premier jour, expliquées aux enfants. Des sanctions y seront adjointes en cas de non-respect de ces règles.

- La fonction sanitaire

Seuls les animateurs possédant le PSC1 ont la capacité d'apporter des soins aux enfants. Toutefois il y va du bon sens que si aucun membre de l'équipe d'animation n'a ces attestations, il soignera les enfants blessés. Un journal d'infirmerie est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmerie et signé en fin de journée par la directrice. La trousse et le cahier d'infirmerie se trouve dans le coin préposé à la chauffe des plats, signalé par le logo d'une croix. Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers dans un classeur.

IV Évaluation

Évaluation de la satisfaction des enfants :

Afin de pouvoir évaluer le ressenti des enfants sur les activités proposées, une méthode d'évaluation ludique est mise en place. Un puits sera présenté aux enfants. Ces derniers pourront se positionner sur 3 types de ressentis tels que :

- J'ai aimé représenté par une goutte d'eau verte
- J'ai moyennement aimé représenté par une goutte d'eau jaune
- Je n'ai pas du tout aimé représenté par une goutte d'eau rouge

Dès le mercredi matin suivant, les résultats seront discutés avec les enfants après l'appel.

Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps d'accueil du matin et du soir à l'oral.

A destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs